



L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement

*Texte promulgué par
la Commission permanente
le 16 avril 2010.*

SOMMAIRE

- **UN TEXTE D'ORIENTATION FONDÉ SUR UNE VISION ANTHROPOLOGIQUE** p. 3
- **I. CONVICTIONS ÉDUCATIVES ET ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE** p. 4
 - 1. La condition sexuée comme richesse humaine et don de Dieu
 - 2. Le mystère de l'Incarnation et la dignité du corps
 - 3. La sexualité intégrée dans la conception de la personne
 - 4. La sexualité, la liberté et l'engagement
- **II. CONTEXTE SOCIÉTAL** p. 6
 - 1. Le déplacement des repères
 - a) Le rapport au temps
 - b) La généralisation de la mixité à l'école
 - c) L'évolution de la structure familiale
 - d) Le déplacement des repères intergénérationnels
 - e) Des questions autour de l'identité sexuelle
 - f) Un rapport complexe au corps
 - g) L'intimité battue en brèche par l'« extimité »
 - 2. La revendication de la liberté personnelle et la pression du groupe et de la société en tension
 - 3. L'injonction à la sécurité et la libération des mœurs en tension
- **III. DIMENSIONS ÉDUCATIVES** p. 8
 - 1. Toute personne ne se construit qu'en relation
 - a) L'éducation au bien demande une éducation au discernement
 - b) L'éducation au bien requiert l'interdit
 - 2. La connaissance de soi, étape indispensable vers la maturité
 - a) De la connaissance de soi à l'estime de soi
 - b) L'éducation du corps et du cœur
 - 3. Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre
 - a) La responsabilité et la liberté
 - b) La nécessaire prévention
 - c) La vie de couple à instituer
 - d) L'appel à donner la vie
 - 4. Le choix d'une pédagogie signifiante
 - a) La place de l'écoute
 - b) Le choix d'une pédagogie inductive
- **IV. PRINCIPES D'ORGANISATION** p. 11
 - 1. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle, un des enjeux du projet d'établissement
 - a) La relation aux familles
 - b) La vie scolaire
 - c) La sollicitation de toutes les disciplines
 - d) La mixité à penser
 - e) La nécessité de lieux d'écoute et d'accompagnement
 - f) Les situations d'urgence
 - g) Le lien au projet d'animation pastorale
 - 2. La nécessaire mobilisation de tous les acteurs
 - a) L'importance de la formation
 - b) Les instances diocésaines et nationales de l'enseignement catholique
 - 3. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle et la sollicitation de partenaires extérieurs
- **ANNEXE - BOÎTE À OUTILS** p. 14

Le projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement vise à la formation intégrale de la personne, qui prend en compte une meilleure connaissance de soi, une meilleure relation à l'autre, la création de lien social, l'ouverture au monde et la dimension spirituelle. Si toute personne humaine est désireuse d'entrer en relation, cela peut rester difficile et demande une éducation formelle dont le parcours doit être construit et fondé.

L'éducation affective et sexuelle s'intègre naturellement dans ce processus global d'éducation mais requiert une attention particulière. C'est l'objet du présent document. Pour bien souligner néanmoins qu'au-delà de l'éducation affective et sexuelle, il s'agit d'ouvrir à l'éducation relationnelle d'une personne sexuée, nous faisons le choix d'intituler ce texte d'orientation : « L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement. »

UN TEXTE D'ORIENTATION FONDÉ SUR UNE VISION ANTHROPOLOGIQUE

Aborder l'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans un établissement catholique d'enseignement relève de notre mission.

Le projet spécifique de l'enseignement catholique attaché à la formation intégrale de la personne humaine, réfère l'éducation affective, relationnelle et sexuelle à la vision chrétienne de l'anthropologie et l'inscrit dans une éducation plus large à la relation, qui concerne tout le parcours scolaire. Il s'agit d'accompagner une personne en croissance, dont le développement psychoaffectif connaît de fortes évolutions au cours de la scolarité. Cet accompagnement vise à inscrire ce développement dans la construction d'un vivre-ensemble harmonieux et requiert un sens juste de la dignité humaine de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, et une compréhension exacte de la responsabilité.

Cette préoccupation s'inscrit aussi dans l'obligation qui est faite par l'Éducation nationale aux établissements associés à l'État par contrat de dispenser une éducation à la sexualité et de travailler à la prévention¹. Les textes demandent d'aller au-delà des connaissances biologiques pour développer des approches psychologique, sociale et éthique².

Au sens propre, l'affectivité est ce qui « affecte », ce qui touche, et ainsi, ce qui révèle aussi la vulnérabilité. La sexualité qui atteint chacun à l'intime est donc en lien étroit avec l'affectivité et ne peut être réduite à la génitalité. La dimension affective engage la totalité de la personne. Une personne appelée à se construire par la relation, à se connaître et à répondre d'elle-même et de l'autre. Cette préoccupation ne peut donc se limiter à des initiatives ponctuelles à l'âge de la puberté ou parce qu'un événement de la vie de l'école appelle une intervention. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle s'inscrit dans le projet de l'établissement pour que la communauté éducative dans son ensemble prenne en charge, sans s'empêcher de faire appel à des partenaires extérieurs pour des contributions spécifiques.

Beaucoup d'établissements mettent déjà en place des activités pertinentes, que le présent document appelle à mutualiser. En d'autres lieux, ces préoccupations peuvent générer des questions : les adultes peuvent ne pas être à l'aise en ce domaine ; la sollicitation et/ou le choix d'intervenants extérieurs peuvent susciter des réserves, soit que des enseignants craignent l'ingérence, soit que des personnels ou des parents contestent la visée développée ; des parents peuvent contester le principe même de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, au motif qu'ils sont en ce domaine les seuls éducateurs ; la référence à l'enseignement de l'Église quant à la morale sexuelle est souvent mal comprise ; les choix d'un établissement peuvent générer ici et là des tensions, autour, par exemple, du choix du manuel de SVT ou de l'organisation d'un forum santé. Le présent document propose des outils pour aborder ces diverses questions.

La vie affective et sexuelle, qui obéissait naguère à des normes communément admises, se construit et s'expérimente aujourd'hui dans un environnement où s'expriment de multiples « modèles », laissés le plus souvent à l'appréciation de tout un chacun. Or l'éducation affective, relationnelle et sexuelle ne peut consister en l'apprentissage de comportements prescrits par l'opinion ou les modes. Il s'agit bien plutôt d'aider chacun à mieux se connaître, à discerner ce qu'il cherche pour son bonheur et à faire des choix sensés respectueux de lui-même et d'autrui.

Les jeunes et les adultes de ce temps restent travaillés par le désir d'être reconnus, d'être aimés et d'aimer. L'attente d'un amour partagé, de la fidélité, d'une famille stable reste toujours vive, même si elle se confronte souvent à l'expérience de la difficulté, voire de l'échec.

L'Église – et l'enseignement catholique avec elle – reconnaît la grandeur de cette attente humaine partagée et donne des repères pour un horizon universel. Il ne s'agit pas d'opposer un idéal inaccessible à la réalité qu'il faudrait condamner. Cet horizon universel invite à définir le chemin

du souhaitable au possible. L'action et la relation éducatives telles que nous cherchons à les vivre sont au service de la marche et de la progression de chaque personne sur le chemin de la découverte et de l'expression d'elle-même et des autres, y compris dans les dimensions affective et sexuelle. Il convient d'aider à se situer vis-à-vis de repères en ouvrant, pour chacun, des chemins réalistes et cohérents.

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle requiert une attention particulière des éducateurs. Elle touche à l'intime de l'expérience de chacun. C'est pourquoi elle demande beaucoup de respect, de discernement dans le vocabulaire employé, d'attention aux difficultés rencontrées, de bienveillance pour aider sans jamais juger. Si des comportements posent gravement question, ce n'est pas la condamnation, mais la parole claire ayant la force de remettre debout qui convient. Dans l'Évangile de la Femme adultère³, Jésus ne condamne pas cette femme appelée à comparaître devant lui parce qu'elle a transgressé la Loi. Il lui donne d'abord son estime et sa sollicitude. Et c'est parce qu'il porte sur elle ce regard aimant, qu'il peut l'appeler à de plus grandes exigences. Sa Parole ne se veut pas contrainte, mais bien plutôt libération : « *Je ne te condamne pas. Va, désormais ne pêche plus.* »

Le présent texte d'orientation rappelle la vision anthropologique de la personne humaine, homme et

femme, déployée par l'enseignement de l'Église, et notamment la théologie du corps⁴, qui fonde les convictions de l'Église et de l'enseignement catholique sur ces questions. Il décrit ensuite le contexte sociétal d'aujourd'hui. Puis il expose les dimensions à travailler en communauté éducative pour s'efforcer de construire, sur une parole vraie et cohérente, un parcours de formation. Il énonce enfin des principes d'organisation pour l'animation des établissements et la formation des personnels, au regard de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Des fiches pratiques sont aussi proposées à titre d'outillage. C'est là le début d'un travail qui sera régulièrement entretenu par le département Éducation du Secrétariat général, pour que les responsables institutionnels puissent disposer de données régulièrement mises à jour.

1. Code de l'éducation, article L. 312-16 ; circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003.
2. Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 : « *L'éducation à la sexualité à l'école est inséparable des connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain, mais elle intègre tout autant, sinon plus, une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. Elle doit ainsi permettre d'approcher, dans leur complexité et leur diversité, les situations vécues par les hommes et les femmes dans les relations interpersonnelles, familiales, sociales.* »
3. Évangile selon saint Jean 8, 1-10.
4. « Théologie du corps », selon Jean-Paul II. Voir la reprise de cet enseignement théologique par Yves Semen, *La sexualité selon Jean-Paul II*, Presses de la Renaissance, 2004.

I. CONVICTIONS ÉDUCATIVES ET ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

Les profonds bouleversements du regard de beaucoup de nos contemporains sur la sexualité génèrent des incompréhensions nombreuses sur l'enseignement de l'Église catholique dans le domaine de la morale sexuelle. Les sujets de discorde avec la culture ambiante sont nombreux : respect absolu de la vie humaine naissante, indissolubilité du lien conjugal, non-dissociation de la sexualité et de la fécondité, affirmation de la différence sexuelle... Ces questions sont à prendre en compte dans les formations mises en place dans le cadre des projets d'animation pastorale des établissements. Le présent document n'a pas pour objet d'aborder

directement ces sujets, mais d'en traiter les implications en termes d'enjeux éducatifs.

Il est important, pour préciser les enjeux de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, de rappeler le regard positif porté par l'Église sur la sexualité humaine.

L'attention de l'Église à la sexualité humaine ne vise pas d'abord à édicter des prescriptions disciplinaires, encore moins à mépriser ou dévaluer la sexualité. Par son attention à la condition sexuée de toute personne humaine, masculine et féminine, elle veut au contraire rappeler la beauté de la sexualité humaine, qui participe de la dignité du corps humain.

1. La condition sexuée comme richesse humaine et don de Dieu

Les premières pages de l'Ancien Testament affirment l'importance de la condition sexuée « *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme*⁵ », ainsi que l'appel à la conjugalité : « *[...] l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair*⁶. » Si de nombreuses références dans l'histoire de la pensée pourraient être données pour expliquer que la différence sexuelle porte en elle l'appel à la communion, le croyant biblique y reconnaît le don de Dieu⁷.

Dans la Bible, la sexualité humaine est un lieu de bénédiction : elle est promesse de bonheur dans la communion conjugale entre l'homme et la femme, et cette communion porte en elle une autre bénédiction, celle de pouvoir transmettre la vie. La

tradition biblique n'a pas hésité à retenir dans sa le magnifique poème d'amour qu'est le Cantique des Cantiques qui n'hésite pas à prendre l'image de la rencontre conjugale entre la femme et l'homme et la joie qu'elle procure, pour signifier l'alliance entre Dieu et l'humanité : « *Que tu es belle, ma bien-aimée, que tu es belle ! [...] Tu me fais perdre le sens par un seul de tes regards, par un anneau de ton collier ! [...] Que mon bien-aimé entre dans son jardin, et qu'il en goûte les fruits délicieux*⁸ ! »

La sexualité est bonne parce qu'elle contribue à l'unification de la personne par la rencontre de l'autre, dans sa différence. Chacun se reconnaît homme ou femme, dans la découverte émerveillée de l'altérité, voulue par Dieu et inscrite dans la nature humaine.

2. Le mystère de l'Incarnation et la dignité du corps

Par son attention à la condition sexuée de toute personne humaine, l'Église veut rappeler la dignité de la sexualité humaine, qui participe de la dignité du corps humain. Par l'Incarnation, le corps humain accède à une dignité nouvelle, puisqu'il est, d'une certaine manière, le lieu où Dieu demeure. « *Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous*⁹. » Il est devenu « *un homme en tout semblable à nous, hormis le péché*¹⁰ ». Le Christ est devenu semblable à nous en ayant un corps et l'a fait pleinement sien en assumant notre nature humaine sexuée, dans toutes ses dimensions corporelles et relationnelles.

3. La sexualité intégrée dans la conception de la personne

Parce que la sexualité est une dimension fondamentale de la personne, elle ne peut être dissociée de la dynamique de tout l'être et d'un projet de vie. On ne peut l'instrumentaliser pour la seule satisfaction d'un besoin ou la seule obtention d'un plaisir fugace. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle doit viser à une « *intégration*¹¹ » de la sexualité dans la personne. Le langage du corps, du cœur et de l'esprit doit être en cohérence. Les gestes disent la qualité de la relation vécue. Cette dynamique de l'intégration conduit chacun à unifier la représentation de son propre corps, les relations à l'autre, les affects, les sentiments et les pulsions. Une telle démarche se fonde aussi sur une véritable capacité d'intériorisation.

Cette dynamique de l'intégration concerne aussi la capacité de chacun à communiquer et à entrer en relation. La sexualité n'est réellement humanisée que si elle s'inscrit dans des échanges comportant de multiples dimensions et laissant place à la parole. La rencontre sexuelle ne peut être le premier acte de la rencontre entre deux personnes. Seule une histoire déjà engagée lui donne sens, conduisant à une union des cœurs, des corps, sans oublier la dimension spirituelle¹². Il s'agit bien d'intégrer la relation sexuelle dans une relation de tendresse et d'amour, et de reconnaître dans les actes du corps l'expression la plus profonde de la personne.

L'Église souhaite intégrer la sexualité dans la construction de la personne qui ne trouve son identité qu'en relation. Lorsque la sexualité s'inscrit dans une telle visée, toutes ses dimensions sont légitimes : la dimension procréatrice, la dimension érotique où le plaisir a toute sa place s'inscrivent à l'intérieur de la dimension la plus fondamentale qu'est la communion de l'homme et de la femme qui, par amour, se donnent totalement l'un à l'autre¹³. C'est ainsi que Benoît XVI dans l'encyclique *Dieu est amour* développe la nécessaire unité d'*eros* et d'*agapè*, l'amour en quête de plaisir qui cherche à saisir, et l'amour gratuit qui se donne : « *En réalité eros et agapè [...] ne se laissent jamais séparer complètement l'un de l'autre. Plus ces deux formes d'amour, même dans des dimensions différentes, trouvent leur juste unité dans l'unique réalité de l'amour, plus se réalise la véritable nature de l'amour en général*¹⁴. »

4. La sexualité, la liberté et l'engagement

C'est au nom de cet idéal de la sexualité humaine que l'Église appelle à une maîtrise de ses comportements. L'exercice de la sexualité ne peut pas être au service de la seule satisfaction de

la libido, au risque d'instrumentaliser et de s'appropriier l'autre. Il s'agit d'orienter le désir à l'amour authentique et au don de soi. La maîtrise de cette énergie vitale, des passions qui habitent chacun, contribue grandement à l'exercice de la responsabilité puisque la sexualité engage non seulement l'intimité de la personne, mais aussi autrui. C'est à un chemin de liberté qu'appelle l'Église, en demandant d'échapper aux déterminismes biologiques ou à des conditionnements imposés par une culture ambiante.

Parce qu'elle touche au plus intime, la sexualité engage. L'acte sexuel ne peut être vécu ni comme isolé, ni comme simplement ludique. C'est un acte chargé de sens qui doit être finalisé à un projet de vie. C'est pourquoi l'Église a toujours voulu que la sexualité soit inscrite dans un engagement institué, le mariage¹⁵.

De ce mystère de l'être humain qui se donne totalement, l'Église a fait le sacrement de l'amour du Christ pour son Église. Pour le croyant, la vie conjugale est image de la vie trinitaire¹⁶. La révélation rappelle ainsi toutes les dimensions de la sexualité et de l'affectivité qui dépassent la relation intime de l'homme et de la femme pour exprimer un engagement social et un sens de la vie.

Ces convictions s'expriment dans un contexte sociétal dont elles peuvent paraître éloignées. Indiquer l'horizon demande aussi de bien connaître l'environnement d'aujourd'hui. L'un ne va pas sans l'autre. Il n'est pas de saine ambition éducative sans une lucidité, critique et bienveillante, sur le réel.

5. Genèse 1,27.

6. Genèse 2,24.

7. « *Cette société de l'homme et de la femme est l'expression première de la communion des personnes. Car l'homme, de par sa nature profonde, est un être social, et, sans relations avec autrui, il ne peut vivre ni épanouir ses qualités.* » Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 12, § 4.

8. Cantique des Cantiques 4.

9. Évangile selon saint Jean 1, 14.

10. Hébreux 4,15.

11. Congrégation pour l'éducation catholique, *Orientations éducatives sur l'amour humain*.

12. « *Dans sa dimension spirituelle, l'amour physique est en quelque sorte le sommet et l'accomplissement du dialogue entre époux. Comme tout dialogue, il obéit à la logique du dia-logos, c'est-à-dire l'échange entre deux paroles.* » Guy Bedouelle, Jean-Louis Bruguès, Philippe Becquart, *L'Église et la sexualité*, Cerf, 2006, p. 252.

13. *Gaudium et Spes*, n° 49, § 1 : « *L'amour conjugal* » : « *Éminemment humain puisqu'il va d'une personne vers une autre personne en vertu d'un sentiment volontaire, cet amour enveloppe le bien de la personne tout entière ; il peut donc enrichir d'une dignité particulière les expressions du corps et de la vie psychique et les valoriser comme les éléments et les signes spécifiques de l'amitié conjugale. Cet amour, par un don spécial de sa grâce et de sa charité, le Seigneur a daigné le guérir, le parfaire et l'élever. Associant l'humain et le divin, un tel amour conduit les époux à un don libre et mutuel d'eux-mêmes qui se manifeste par des sentiments et des gestes de tendresse et il imprègne toute leur vie ; bien plus, il s'achève lui-même et grandit par son généreux exercice. Il dépasse donc de loin l'inclination simplement érotique qui, cultivée pour elle-même, s'évanouit vite et d'une façon pitoyable.* »

14. Benoît XVI, *Dieu est amour*, § 7. Voir citation plus complète : « *Dans le débat philosophique et théologique, ces distinctions ont souvent été radicalisées jusqu'à les mettre en opposition entre elles : l'amour descendant, oblatif, surtout l'agapè, serait typiquement chrétien ; à l'inverse, la culture non chrétienne, particulièrement la culture grecque, serait caractérisée par l'amour ascendant, possessif et sensuel, c'est-à-dire par l'eros. Si on voulait pousser à l'extrême cette antithèse, l'essence du christianisme serait alors coupée des relations vitales et fondamentales de l'existence humaine et constituerait un monde en soi, à considérer peut-être comme admirable mais fortement détaché de la complexité de l'existence humaine. En réalité eros et agapè [...] ne se laissent jamais séparer complètement l'un de l'autre.* »

15. « *La communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple [...] est établie sur l'alliance des conjoints, c'est-à-dire sur leur consentement personnel irrévocable. Une institution, que la loi divine confirme, naît ainsi, au regard même de la société, de l'acte humain par lequel les époux se donnent et se reçoivent mutuellement.* » *Gaudium et Spes*, n° 48, § 1.

16. « *Dieu est amour. Il vit en lui-même un mystère de communion et d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image... Dieu inscrit en elle la vocation, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à l'amour et à la communion [...].* » Catéchisme de l'Église catholique, n° 2331.

II. CONTEXTE SOCIÉTAL

1. Le déplacement des repères

Les modèles familiaux, le regard porté sur la sexualité, l'attention accordée aux interdits connaissent de fortes mutations. L'écart est grand entre les comportements de beaucoup de jeunes et d'adultes d'aujourd'hui et les cadres moraux traditionnels, et, plus encore, les exigences rappelées par l'Église.

Les éducateurs doivent en prendre acte. Ce sont les enfants et les jeunes d'aujourd'hui que nous avons à accueillir et à éduquer. Nos convictions éducatives nous invitent à porter un regard d'espérance sur chacun : la recherche d'expériences qui peuvent être contestées n'empêche pas une quête semblable à celle des générations qui ont précédé.

Quand les modèles communément admis s'imposaient à tous, les éducateurs n'avaient qu'à les relayer. Aujourd'hui les choix sont divers, et les éducateurs doivent donc former à l'usage raisonné de la liberté et au discernement. C'est là l'enjeu essentiel d'une éducation affective, relationnelle et sexuelle. Nous vivons cette nécessité d'aujourd'hui non comme une contrainte, mais comme un appel pour les adultes à rendre compte des repères structurants pour un projet de vie.

Dans une société multiculturelle, et dans des établissements ouverts à tous, il est aussi indispensable de se montrer attentif à des approches du corps, du couple et de la famille, diverses selon les traditions culturelles. S'il n'est pas question de cautionner des comportements et des conceptions qui iraient à l'encontre de la dignité humaine, la découverte d'autres cultures peut utilement questionner nos représentations habituelles. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est ainsi marquée du dialogue entre les cultures.

a) Le rapport au temps

Le consensus social et les dispositions législatives inscrivaient les relations sexuelles dans le mariage, la sexualité ne pouvait se vivre isolément d'un projet de vie, celui de fonder un couple et une famille. C'était là une étape qui marquait l'entrée dans la responsabilité d'une vie pleinement adulte. Ce fut notamment le cas au XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e siècle.

La libéralisation des mœurs a conduit à ne plus toujours articuler ces deux réalités. Si des formes d'engagement de couple peuvent se vivre hors du mariage institué, la relation sexuelle peut aussi être vécue comme une expérience qui n'engage plus. Dans un rapport au temps qui peut privilégier l'instant, les sincérités successives et fugaces, des actes peuvent être posés sans s'inscrire dans la durée. Ainsi les rapports sexuels peuvent se vivre isolément, sans être articulés à un projet de vie qui a du sens.

Pourtant le désir de fidélité demeure même si elle paraît difficilement accessible et la famille est une valeur consensuelle. Son soutien devient aujourd'hui un enjeu éducatif.

b) La généralisation de la mixité à l'école

Lorsque l'école n'était pas mixte, l'apprentissage de la mixité se vivait ailleurs, en famille, d'abord, où les rôles masculins et féminins étaient répartis.

La mixité scolaire qui s'est souvent installée pour des raisons

économiques ou d'architecture des filières de formation, n'a pas toujours été sérieusement pensée. Ce qui devait conduire à une meilleure égalité entre les sexes a pu générer d'autres formes d'incompréhension, de stigmatisation, de violence, ou de sexisme, qui peuvent s'exprimer à travers des actes graves à sanctionner, mais aussi à travers un langage cru de mépris et d'irrespect.

S'il est indispensable de réprimer des comportements inacceptables, l'école doit surtout s'interroger sur la façon de faire vivre la mixité comme un lieu de découverte et de respect de l'autre sexe¹⁷.

c) L'évolution de la structure familiale

La structure familiale a beaucoup évolué en quelques décennies. Cette évolution ne peut être sommairement jugée. Il est certain que la vie de couple repose aujourd'hui beaucoup plus sur l'amour que se portent les deux conjoints que sur la pression sociale ou des nécessités économiques. C'est assurément un gain, mais cela a pu, aussi, fragiliser le lien matrimonial.

Beaucoup d'enfants sont élevés, au quotidien, par un seul parent ou dans des « familles recomposées ». Si certains couples et enfants y ont trouvé un nouvel équilibre de vie, ces situations peuvent susciter des tensions au quotidien ou des écartèlements plus fondamentaux. Le parent biologique n'est plus nécessairement le parent nourricier et éducateur. Le rapport à la filiation s'est donc largement complexifié, voire brouillé.

Il appartient à l'éducateur d'accueillir avec délicatesse ces situations très diverses, tout en permettant de discerner les repères utiles pour cheminer pour un mieux-être.

Les éducateurs doivent aussi être formés à exercer vigilance et discernement dans les présomptions de maltraitance familiale.

d) Le déplacement des repères intergénérationnels

Les repères intergénérationnels sont aussi bousculés. Jadis, les passages entre les diverses étapes de la vie étaient ritualisés, et chaque stade de la vie était marqué par des codes spécifiques, tels que le vêtement ou l'exercice de telle ou telle activité. L'adolescence se prolonge désormais, tandis que beaucoup d'adultes s'efforcent de rester indéfiniment jeunes. Un parent peut ainsi être flatté d'être confondu avec son fils ou sa fille. C'est ce que veut désigner le néologisme d'« adulescent ».

Or pour grandir sur un chemin de vie fait de ruptures et de seuils, le jeune a besoin de se confronter à des comportements et des paroles pleinement adultes. Il y a une forte responsabilité pour tous ceux qui participent à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle à marquer la différence des générations.

e) Des questions autour de l'identité sexuelle

L'anthropologie a toujours reconnu l'importance structurante de la différence sexuelle. Un courant récent, néanmoins, conteste ce modèle. La « *gender theory*¹⁸ » privilégie le « genre », considéré comme une pure construction sociale, et diversifié selon les orientations sexuelles, aux dépens du « sexe ». Elle manifeste un déni de la différence corporelle et psychologique qui préexiste aux rôles culturels.

Ce constructivisme s'applique ensuite à la culture et aux règles sociales pour les modifier : l'identité sexuelle imposée par la société devrait s'effacer devant l'orientation librement choisie, et les choix individuels devraient être également respectés et soutenus socialement¹⁹. Le but de la *gender theory* est donc de « libérer » l'individu de tout cadre normatif donné par la nature, la société, la tradition, la religion et de permettre à chacun de choisir librement son identité, son orientation sexuelle et sa forme de famille. La diffusion de publicités androgynes de plus en plus nombreuses, la popularité du personnage de Michael Jackson sont les signes patents de la séduction de ce nouveau modèle proposé, auprès des jeunes générations.

Traversés malgré eux par ces influences, de plus en plus de jeunes se posent la question de leur identité sexuelle et pensent qu'il est nécessaire d'expérimenter des pratiques sexuelles pour vérifier l'orientation de leur désir. Dans ce contexte, la parole des éducateurs est donc fortement requise, surtout vis-à-vis d'adolescents qui ont à découvrir leur condition d'être masculin ou d'être féminin.

Affirmer l'importance structurante de la différence sexuelle ne peut conduire à porter de jugement sur les personnes homosexuelles. L'homosexualité est un donné de l'existence pour certains : « *Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle*²⁰. »

L'éducation aborde donc, ici, une question extrêmement sensible. Des formes diverses d'homophobie peuvent gravement blesser les personnes. La découverte par des jeunes de leurs tendances homosexuelles peut être porteuse d'angoisse. L'éducateur doit donc veiller tout particulièrement à articuler ce qu'il peut dire de la différence sexuelle au respect inconditionnel des personnes.

f) Un rapport complexe au corps

Le corps est très valorisé par le milieu ambiant, mais de façon paradoxale. Les médias contribuent à diffuser des représentations stéréotypées de corps tous beaux, jeunes et performants, au risque de rendre difficile l'acceptation de son propre corps. Si l'accès à la santé est un gain indéniable, les progrès de la médecine suscitent le rêve d'une maîtrise absolue du corps. Ils peuvent donner l'illusion d'une jouvence et d'une longévité assurées. Les méthodes contraceptives ou procréatives visent à maîtriser la fécondité, mais l'acceptation du handicap et de la différence, dans un foyer, peut devenir plus difficile.

La valeur du plaisir est reconnue mais, simultanément, le corps est instrumentalisé comme un « outil de plaisir » dans la production pornographique. L'époque contemporaine a vu s'accroître l'exploitation du corps qu'a toujours été la prostitution. D'autres formes de dévalorisation du corps se développent. Cela concerne, par exemple, la marchandisation du corps par la publicité.

Un tel contexte complique assurément la tâche des éducateurs amenés à aider des jeunes à vivre en harmonie dans un corps qui se transforme.

g) L'intimité battue en brèche par l'« extimité »

Les espaces publics et privés étaient auparavant clairement séparés. Cette séparation stricte était grandement structurante pour former au sens de l'intimité. Les nouveaux moyens

de communication ont considérablement bouleversé cette réalité. Lorsque le journal intime devient un blog, il passe dans un espace public. Lorsque le téléphone mobile permet de communiquer en tout lieu, la confidentialité des échanges disparaît. Les émissions de télé-réalité permettent aussi une complète exhibition des sentiments, des relations, et, souvent, des corps. Plus encore, la pornographie est très prégnante sur l'internet et les jeunes sont immanquablement confrontés à cette réalité. Une réflexion éducative et un travail de prévention s'imposent sur la vision dégradée donnée de la sexualité humaine et sur les risques d'addiction au net.

La juste conscience de l'intimité est une nécessité de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. La tâche des éducateurs se trouve complexifiée par le passage à ce qu'on a pu désigner par l'« extimité²¹ », ce besoin aujourd'hui entretenu de tout dire et de tout montrer.

2. La revendication de la liberté personnelle et la pression du groupe et de la société en tension

Le dernier tiers du xx^e siècle est marqué par l'idée d'une libération sexuelle. Beaucoup de tabous ont été levés. La surveillance de la censure sur les médias s'est considérablement atténuée, et l'érotisme a envahi l'image publicitaire ou cinématographique. La sexualité – réduite à la génitalité, souvent – fait l'objet d'investigations multiples à l'occasion d'émissions diverses, d'articles de presse nombreux, de rapports scientifiques. La pornographie qui exhibe une sexualité pulsionnelle et non relationnelle se diffuse largement avec les nouveaux médias. Dès lors il semble que tout peut se dire, s'entendre, se montrer mais aussi s'expérimenter. Les défenseurs de la libération sexuelle décrivent l'avènement d'une sexualité qui serait enfin librement assumée après des siècles de répression.

Mais l'observation des comportements et l'écoute des jeunes montrent bien que la situation n'est pas aussi simple. La libéralisation des mœurs a permis que des actes qualifiés d'« anormaux » soient peu à peu apparus comme possibles, puis « normaux ». La normalité est progressivement devenue normativité. Par un retournement, l'interdit d'autrefois a pu devenir l'obligation d'aujourd'hui, et générer ainsi des formes de pression importante. Pour « être normal », quand on est adolescent, il faut faire l'expérience de rapports sexuels précoces, ou de telle ou telle pratique... Une telle pression explique, pour une part, le grand nombre de grossesses précoces et le recours à l'IVG.

Les jeunes sont donc en attente d'une parole d'adulte sur ces questions. Notre société est passée d'un silence à un autre. Pendant longtemps on ne pouvait rien dire de la sexualité. Aujourd'hui, on a le sentiment qu'on peut largement en parler, mais sans rien en dire de fondamental. En outre, le silence sur la sexualité, autrefois, pouvait néanmoins s'accompagner d'une expression du sentiment, comme en témoigne, par exemple, la littérature d'introspection. Aujourd'hui, le bavardage incessant sur le sexe plus que sur la sexualité n'est qu'informatif, descriptif ou n'est qu'une incitation vide de sens. Et ce bavardage passe souvent par des médias : brochures officielles, revues, sites internet. Les jeunes sont souvent seuls devant ces données, ou entre eux.

Or les jeunes sont désireux, au-delà d'une information tellement surabondante qu'elle en devient inaudible, d'une parole vraie qui qualifie, questionne et oriente les actes et les

pratiques. C'est d'abord en réponse aux attentes des jeunes eux-mêmes qu'une éducation affective, relationnelle et sexuelle s'impose.

3. L'injonction à la sécurité et la libération des mœurs en tension

La libération sexuelle a achoppé sur la propagation du sida. La sexualité qui était présentée sous un aspect léger, ludique se heurtait à la gravité de la maladie et de la mort. Par ailleurs, le grand nombre de grossesses précoces provoque le recours à l'IVG, entraînant des séquelles psychologiques graves et durables. La sexualité apparemment sans contrainte avec le développement de la contraception réinterroge la responsabilité. Un autre choc est survenu avec la révélation d'actes graves de pédophilie ou d'autres violences sexuelles. Si de tels faits ont toujours existé, leur reconnaissance dans la sphère publique ne permet plus désormais de les ignorer. On redécouvre que la sexualité libre, présentée comme une forme de retour à des relations spontanées et innocentes, peut mener à des déviations graves.

On reprend conscience que la sexualité est ce lieu d'ambivalence qui peut conduire au plaisir comme à la souffrance, qui peut être le signe d'une relation accomplie, mais aussi de violence destructrice.

Ce retour à la réalité est assurément l'occasion de ressaisir, en milieu éducatif, l'interrogation sur le sens de la sexualité. Or le discours officiel s'est surtout focalisé sur la prévention, certes légitime, mais sans toujours la fonder sur une approche raisonnée des enjeux de la sexualité pour la personne et la relation humaines. Il n'y a pas d'éducation sans prise de conscience des risques et sans installation de garde-fous. Bien davantage l'éducation requiert surtout d'acquiescer le sens de la responsabilité.

Les jeunes vivent donc entre des injonctions paradoxales, celle d'une incitation à une sexualité libérée, et celle d'une méfiance à avoir à l'égard des rapports sexuels qui comportent des risques multiples : grossesse précoce ; risque d'IST ; risque du sida...

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est bien une nécessité pour que les jeunes trouvent, pour affronter ces

messages contradictoires, des lieux d'échange et de médiation pour cheminer dans leurs questions et construire des choix réellement personnels et épanouissants.

Les éducateurs ne peuvent ignorer ces déplacements multiples des repères traditionnels. Ils doivent partir des représentations que l'environnement donne de la sexualité, comme un donné, pour ouvrir à la réflexion à partir de connaissances objectives. Les textes de l'Éducation nationale le rappellent : « [...] l'éducation à la sexualité vise principalement à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ; elle doit également susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale²². » Les établissements associés à l'État par contrat honorent bien évidemment cette nécessité, comme ils participent à l'indispensable travail de prévention. Ils le font à partir d'une conception de la personne, et en subordonnant l'information et la prévention aux enjeux éducatifs.

Ce réel à accueillir est certes, pour une part, à distance des convictions rappelées par le présent document. Cette distance donne précisément toute sa place à l'éducation qui va s'efforcer d'ouvrir le champ des possibles et, dans le respect de chacun, d'offrir des chemins proportionnés pour grandir en humanité, par des relations mieux ajustées.

17. Voir *Le socle commun des connaissances et des compétences - décret du 11 juillet 2006*, n° 6, « Les compétences sociales et civiques ».

18. La *gender theory* veut distinguer les différences physiques entre homme et femme, inscrites dans la biologie et donc inchangeables (« sexe ») des différences qui seraient « socialement construites » et donc relatives et changeables (« gender »).

19. Voir la critique vigoureuse de la théorie du « genre » par Tony Anatrella, dans « Questions autour du mariage homosexuel », *Communio* XXIX, 5-6 n° 175-176 (septembre-décembre 2004), pp. 140-145 ; ou Xavier Lacroix, « Le roc de la différence », dans *De chair et de parole - fonder la famille*, Bayard, 2007, pp. 135-170.

20. *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2358. Les § 2357 à 2359 distinguent les actes homosexuels, toujours objectivement désordonnés, des personnes qui « doivent être accueillie[s] avec respect, compassion et délicatesse ».

21. Néologisme formé par Serge Tisseron.

22. BO n° 9 du 27 février 2003.

III. DIMENSIONS ÉDUCATIVES

Dans le contexte qui vient d'être rappelé, les dimensions éducatives déploient la vision chrétienne sur l'anthropologie (voir I) et rejoignent les objectifs fixés par l'Éducation nationale : la prise en compte de la pluralité des dimensions de l'être humain ; l'éducation au discernement ; la construction de l'image de soi en lien avec sa relation aux autres ; la formation d'attitudes de responsabilité individuelle et collective ; la sollicitation de toutes les disciplines et de toutes les compétences éducatives pour ce projet de formation²³.

1. Toute personne ne se construit qu'en relation

Tout être humain est un être relationnel et social. La prise de conscience de son identité sexuée, masculine ou féminine, va de pair avec la découverte de l'altérité sexuelle. Cette décou-

verte est particulièrement importante pendant l'adolescence. Le sexe dit, étymologiquement, la séparation du masculin et du féminin, et par conséquent l'incomplétude de chaque personne. Pour être en relation, il faut s'accepter différent, puisque seule la reconnaissance de la différence permet la rencontre.

La personne humaine ne se construit qu'en relation. C'est pourquoi il est en chacun un désir de rencontrer l'autre, d'aimer et d'être aimé durablement. Il est en chacun un désir de donner et de recevoir, un désir de protéger et d'être rassuré. Il est en chacun un désir de tendresse.

La sexualité, pour être pleinement vécue, a vocation à s'inscrire dans une relation durable. L'aspiration à un amour réciproque et respectueux de l'autre prend tout son sens dans un réel engagement et non à l'occasion d'actes isolés.

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle n'a de sens que

dans un apprentissage plus large de la vie relationnelle. C'est là le seul chemin qui permet d'intégrer la sexualité à un projet de vie. Le vocabulaire à cet égard n'est pas neutre. Parler de « rapports sexuels », de « rapports protégés » n'a pas le même sens que d'évoquer « la relation sexuelle » ou « la rencontre sexuelle ».

a) L'éducation au bien demande une éducation au discernement

L'affectivité et la sexualité sont lieux d'ambivalence. L'éducateur doit simultanément porter un regard confiant sur les enfants et les jeunes et rester lucide sur les fragilités qui marquent chacun. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle doit certes former à une maîtrise de soi, des émotions, des pulsions et de la violence, parfois. Elle doit aussi aider à révéler en chacun les aspirations profondes au beau, au bien et au vrai.

L'éducation au beau doit rendre attentif à toutes les formes de beauté en se libérant des normes imposées par la culture ambiante. Apprendre à découvrir la beauté de toute personne, quelle qu'elle soit, est un véritable enjeu éducatif qui interroge aussi le regard porté sur la maladie, le handicap, la vieillesse... Cela demande aux éducateurs de former la capacité à s'émerveiller, à contempler.

L'éducation au vrai revêt aussi pour ces questions une importance particulière, tant le sujet peut connaître des difficultés pour faire la vérité sur ses propres désirs, tant il peut être complexe de mettre des mots sur la sexualité, tant la rencontre de l'autre peut être biaisée par des mots qui dissimulent, voire manipulent. La question de la vérité est cruciale pour construire des relations sincères.

L'éducation au bien doit former au discernement. « Que dois-je faire pour bien faire ? » L'expression de l'affectivité et de la sexualité engage à construire des relations ajustées qui permettent l'épanouissement personnel et le respect de l'autre.

Pour ce faire, il est nécessaire d'aider chacun à se construire un caractère solide, apte à de telles relations. Cela requiert la maîtrise de soi, l'apprentissage de la patience et d'une force intérieure. L'éducation se fonde sur des témoignages qui rendent compte de la fécondité de la fidélité, de la recherche de chemins de vie cohérents...

b) L'éducation au bien requiert l'interdit

L'expression de la sexualité est régulée dans toutes les sociétés par des interdits. Les sociétés occidentales ont cherché à s'en libérer voici quelques décennies, en réaction contre ce qui pouvait apparaître comme une répression excessive. Pourtant des faits divers graves ont rappelé la nécessité d'imposer des limites. Le scandale des actes pédophiles a contraint à renforcer les dispositifs législatifs et les sanctions, et à systématiser le travail de prévention en milieu scolaire. L'actualité informe aussi sur d'autres événements dramatiques comme des viols collectifs. Mais les interdits ne peuvent pas concerner que les actes les plus graves dus à des déviances. Il est aussi une violence ordinaire qui peut s'exprimer à travers un langage ou des gestes obscènes. L'interdit est structurant pour toute personne confrontée à l'expression de ses désirs et de sa sexualité. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est un lieu privilégié pour réfléchir aux interdits nécessaires pour qu'une vie sociale soit possible. Aider à l'intériorisation d'interdits est

indispensable pour réfléchir à l'exercice de la liberté individuelle. Il ne peut s'agir d'imposer par la contrainte. L'appropriation d'interdits passe par une parole, un échange, comme le dit bien d'ailleurs le terme « inter-dit », un dire qui se partage pour permettre la vie. Les interdits sont indispensables à la recherche du bien et du vrai.

2. La connaissance de soi, étape indispensable vers la maturité

a) De la connaissance de soi à l'estime de soi

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle s'inscrit dans une formation à la connaissance de soi, qui vise à développer chez les enfants et les jeunes une connaissance valorisante de leurs capacités physiques et mentales, comme de leurs centres d'intérêt et des points forts sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Il s'agit également de faire percevoir à chacun ses limites, et d'accepter ses fragilités. Il s'agit enfin de repérer les contradictions entre les valeurs de chacun, ses besoins et ses actes.

La connaissance de soi requiert des possibilités de prendre la parole, de dire « je » et de se confronter à la parole de l'autre pour pouvoir se différencier. Elle requiert d'explorer et d'exprimer ses désirs et de pouvoir ainsi apprendre à dire de vrais « oui » et de vrais « non ». Elle suppose des temps d'intériorité. Se connaître permet de se maîtriser, de mieux canaliser son énergie et ses possibilités pour ses projets, et, à terme, de se réaliser à partir de la valorisation de ses potentialités. Ceci permet d'unifier la personne et de vivre une meilleure estime de soi.

b) L'éducation du corps et du cœur

Le corps est fortement valorisé dans notre société. Mais s'agit-il du corps réel, ou d'une représentation imaginaire qui nierait la souffrance, la fatigue, le vieillissement ? Assez curieusement d'ailleurs, l'éducation du corps n'a pas une grande place à l'école qui s'intéresse prioritairement à la formation de l'intelligence, de « l'esprit » dans la seule acception de « mental ». Or le corps est bien ce qui permet à l'être humain d'être au monde, de ressentir, de comprendre et d'entrer en relation. Une formation intégrale de la personne conduit à former simultanément le corps et l'esprit, « *le corps de l'esprit* », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Xavier Lacroix²⁴.

L'éducation du corps dépasse donc la formation au développement de ses possibilités physiques par l'éducation physique ou sportive, ou à l'entretien de son corps par l'acquisition de règles d'une saine nutrition ou d'hygiène. L'éducation du corps doit former à la connaissance, à l'observation, à l'expression et à la maîtrise des besoins, des sensations, des sentiments, des émotions. Il s'agit d'aider chacun à identifier ces diverses réalités, à les accueillir, à en percevoir les liens et à les nommer grâce à un vocabulaire adapté. Il s'agit aussi d'apprendre chacun à gérer ses émotions et les signes corporels liés au ressenti émotionnel.

Cette éducation du corps a des implications spirituelles. La tradition ignatienne, par exemple, invite à se rendre attentif à ses « *motions* », ses mouvements intérieurs, pour aider chacun à mieux discerner comment se rendre attentif à sa vocation véritable.

Une telle éducation affective conduit à faire prendre

conscience qu'au-delà des besoins élémentaires à satisfaire, l'être humain est un être de désir²⁵. Une telle visée ouvre la formation de l'intériorité.

C'est dans ce contexte que l'éducation à la sexualité trouve son sens et sa pertinence. L'éducation au corps est aujourd'hui à assurer dans un environnement qui abuse de l'exhibition du corps. Certains comportements dénie la séparation nécessaire de l'espace privé et de l'espace public, au risque de compromettre le sens de l'intimité. Une réflexion est nécessaire avec les enfants et les jeunes pour prévenir des tenues ou des attitudes provocantes. Il est donc important de donner toute sa place à la pudeur, à ne pas confondre avec la pudibonderie²⁶.

C'est bien dire que l'éducation sexuelle est inséparable de l'éducation affective et relationnelle. Une sexualité réduite à la génitalité conduit à une vision fragmentée du corps. Il n'est pas anodin que le vocabulaire courant désigne les organes génitaux par l'expression « les parties ». La sexualité inscrite dans l'affectivité et la relation va au contraire considérer la personne dans sa totalité, et faire de l'acte sexuel une relation et une rencontre entre deux personnes, qui engagent des gestes, leur parole et leur histoire.

Il est donc indispensable de proposer une éducation formelle à la relation, qui intègre l'ensemble de ces dimensions²⁷. Cette éducation à la relation concerne tous les âges de la scolarité et s'engage dès l'entrée à l'école.

3. Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre

a) La responsabilité et la liberté

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle comporte donc une dimension éthique puisque s'y trouvent engagées la dignité de son propre corps, la dignité du corps de l'autre et la dignité de toute personne humaine.

Le sens des paroles prononcées, des gestes posés est légitimé autant par leur émetteur que par celui qui en est le destinataire. C'est là le fondement de la responsabilité : un appel est fait auquel un autre doit répondre librement. Les deux personnes concernées doivent répondre d'elle-même et de l'autre. « *Au fond ce que réprouve l'éthique n'est rien d'autre que la dissociation : dissociation du sujet d'avec son corps, ou de l'intention d'avec les gestes*²⁸. » L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est l'un des lieux privilégiés pour faire découvrir l'articulation féconde de la liberté et de la responsabilité.

La prévention des conduites à risque assurée par l'école trouve à son vrai sens.

b) La nécessaire prévention

L'école est responsable de la prévention. Le ministère de l'Éducation nationale a régulièrement rappelé cette obligation et plus encore depuis l'apparition du sida. Les chefs d'établissement savent les responsabilités qui leur incombent en ce domaine mais l'enseignement catholique ne peut désolidariser la prévention de la visée éducative qui est la sienne. C'est ainsi que dès les premières circulaires relatives à la prévention du sida, le secrétaire général de l'enseignement catholique avait souhaité que les documents de

l'Éducation nationale soient diffusés aux lycées privés, tout en publiant, simultanément, un cahier destiné aux enseignants et aux éducateurs, pour inscrire les actes de prévention dans une démarche éducative²⁹.

Cette posture garde toute sa légitimité aujourd'hui, dès lors que les documents proposés respectent la vision anthropologique que nous souhaitons promouvoir. L'école catholique doit s'associer aux campagnes de prévention, et contribuer à diffuser les informations utiles. Elle ne peut le faire, en revanche, sans conduire un discernement précis, dans chaque établissement, pour décider ou non de la distribution des documents proposés. Il convient toujours d'accompagner les documents distribués d'une parole éducative, qui donne sens³⁰.

c) La vie de couple à instituer

La relation affective ou amoureuse a aussi une part de visibilité. Ce que nous donnons à voir de notre façon d'être en relation dit une conception des rapports humains, de la considération de l'autre. Au-delà de la relation interpersonnelle, notre responsabilité est engagée pour donner signe d'une manière d'être et de vivre ensemble humanisée. Cette responsabilité s'exprime dans l'institution matrimoniale qui repose sur la liberté des conjoints, la volonté de vivre une relation dans la durée, une alliance qui suscite l'engagement à une assistance mutuelle et qui se tourne vers l'accueil de la vie.

d) L'appel à donner la vie

Le projet de procréation n'est certes pas la première préoccupation des jeunes confrontés à l'éveil de leur désir sexuel. Mais la question se pose, et la perspective de donner la vie dépasse le cadre réducteur du simple « risque de grossesse ». Tout être humain est confronté à cette extraordinaire puissance de donner la vie. La procréation se trouve donc au cœur des deux questions existentielles que sont celles des origines et du devenir.

Le trouble de la puberté, entre autres raisons, tient à cette conscience diffuse de cette capacité, nouvelle, à transmettre la vie. Toute information donnée sur la régulation des naissances ne peut trouver sens que dans un processus éducatif qui rendra capable de s'émerveiller de cette grandeur que l'être humain trouve à donner la vie.

4. Le choix d'une pédagogie signifiante

a) La place de l'écoute

Dans un environnement multipolaire, qui privilégie la liberté individuelle et l'expérience, il n'est pas possible pour un éducateur de se présenter devant les élèves avec un discours injonctif. Il est aussi indispensable de respecter les itinéraires de vie de chacun, sans jugement. Être écouté permet souvent de se réconcilier avec soi-même, de sortir de la culpabilité, et de reconstruire l'estime de soi.

Avant de venir « dire », l'éducateur doit se mettre à l'écoute, pour que chacun se sente dans un climat de confiance, avec l'assurance de la confidentialité. Il est donc nécessaire que chaque établissement puisse repérer les personnes-ressources aptes à ce travail d'écoute. Cette préoccupation doit aussi être prise en compte dans les plans de formation. C'est ainsi, par

exemple, que les formations « Éducateur à la vie » font une large place à l'acquisition de compétences pour l'écoute.

b) Le choix d'une pédagogie inductive

L'abord de ces questions en grand groupe requiert un savoir-faire pédagogique adapté. Ces préoccupations touchent chacun de près, au point qu'il est souvent difficile de libérer la parole. Il importe donc de diversifier les supports pédagogiques et de proposer des façons de participer, d'exposer, de partager et de réagir qui ne passent pas d'abord par le récit personnel. Il est important d'apporter aux jeunes des outils conceptuels pour analyser les messages véhiculés par les divers médias et pour leur permettre de bien distinguer fiction et réalité.

Le recours à un *brainstorming* autour de quelques affirmations, à une série de photos, à une séquence vidéo mettant en scène des situations... permettent de rester à distance tout en s'impliquant. Les éducateurs et les enseignants recourront aussi au conte, à la poésie... pour susciter la réflexion des enfants et des jeunes, et pour leur permettre de « mettre en mots » les réalités de l'affectivité et de l'amour, dans un environnement qui recourt d'abord à l'image. Le débat philosophique pratiqué dès l'école primaire est aussi un lieu porteur pour favoriser l'expression en groupe sur ces questions.

C'est alors le partage en groupe qui permet de souligner qu'il

n'est pas possible de construire des relations sans repères, tant vis-à-vis de soi, que vis-à-vis de l'autre.

La pédagogie inductive doit permettre de co-construire des repères entre l'adulte et le jeune, avant de pouvoir souligner que ces repères rejoignent souvent les convictions éducatives partagées.

23. Voir circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003, I. « Les objectifs de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire ».

24. Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, Cerf, coll. « Foi vivante », 1999. « L'esprit étant sujet, le corps n'est pas seulement objet ; il n'est pas un vêtement ou un instrument, pas plus que l'esprit n'est un fluide ou une substance éthérée. L'esprit ne peut être "soufflé" qu'à travers une respiration. Il ne peut être "don" que s'il a des mains pour donner... Oui, notre corps est bien le corps de l'esprit ; il est le lieu où l'esprit prend corps, où l'invisible devient visible, où du neuf, du nouveau surgit dans le tissu du monde. » (p. 13).

25. Benoît XVI, *Dieu est amour*, § 5 : « [...] la foi chrétienne a toujours considéré l'homme comme un être un et duel, dans lequel esprit et matière s'interpénètrent l'un l'autre et font ainsi tous deux l'expérience d'une nouvelle noblesse. Oui, l'eros veut nous élever "en extase" vers le Divin, nous conduire au-delà de nous-mêmes, mais c'est précisément pourquoi est requis un chemin de montée, de renoncements, de purifications et de guérisons. »

26. « La mise en place du désir franchit la barrière de la pudeur. Si ce franchissement est consenti, il s'agit d'une avancée vers la communion. Mais s'il ne l'est pas, il s'agit d'une violence. [...] La pudeur est donc à la fois refus et attente, attente de la qualité d'un regard aimant et personnalisant. » Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, p. 40.

27. Voir « Boîte à outils », fiche 1 : « L'éducation à la relation ».

28. Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, p. 74.

29. « Sida : informer, éduquer », un dossier du père Olivier de Dinechin sj et de Marie-Michèle Le Bret, *ECD 1351*, octobre 1988.

30. Voir « Boîte à outils », fiche 4 : « Aide à la lecture des documents... ».

IV. PRINCIPES D'ORGANISATION

1. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle, un des enjeux du projet d'établissement

Un projet éducatif a pour ambition de faire de l'école un lieu qui va au-delà de la transmission des connaissances. Il s'agit de favoriser l'épanouissement de chacun, de former les enfants et les jeunes à se situer dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle pour qu'adultes, ils soient prêts à assumer leurs responsabilités tant sur le plan social que familial.

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle doit faire l'objet d'une démarche explicitée dans le projet d'établissement. Si l'éducation est bien conçue comme un parcours, au sein d'une « école des ruptures et des seuils », le projet d'établissement doit donner un cadre pour un parcours progressif articulé aux étapes du développement psychoaffectif. C'est dans cette progressivité que peuvent trouver place et sens des temps spécifiques, tels que le moment où les programmes scolaires abordent la transmission de la vie, la sollicitation de partenaires extérieurs pour réfléchir à la dimension affective, relationnelle et sexuelle de la vie humaine, ou des campagnes de prévention.

Cette préoccupation concerne tous les âges de la scolarité. Dès l'école, la socialisation implique une éducation affective et relationnelle. Il est même là des comportements à fonder, pour permettre une croissance relationnelle harmonieuse. Des initiatives sont donc à prendre à tout moment de la scolarité³¹.

Des points de vigilance sont à souligner.

a) La relation aux familles

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle s'exerce d'abord en famille où l'enfant, le plus souvent, est accueilli dans toutes les dimensions de son être et trouve la richesse d'une écoute attentive et affectueuse. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Mais l'école a aussi une responsabilité importante, pour confirmer ce que les enfants reçoivent en famille, ou, parfois, pour aider des parents démunis. L'établissement doit donc se donner des moyens réguliers d'information et de concertation avec les familles, voire proposer des lieux de formation et des lieux d'écoute.

b) La vie scolaire

L'école, comme lieu de vie, donne l'occasion quotidienne de relations interpersonnelles. Les éducateurs doivent former les enfants et les jeunes à maîtriser leur énergie, leur impulsivité, leur violence, parfois, pour respecter l'autre et pour se situer dans un groupe. Le rôle des éducateurs est d'aider les enfants et les jeunes à relire leur vie relationnelle, pour en dégager les richesses, les potentialités, les insuffisances et les limites. Le dialogue avec la classe, l'heure de vie de classe en second degré, le dialogue interpersonnel entre un adulte et un élève sont autant de lieux structurants pour l'éducation affective. Le règlement intérieur de l'établissement est un élément constitutif de l'éducation, lorsqu'il fixe les interdits et prévoit les règles de la vie collective, fondées sur la tolérance, la civilité, le respect de soi et de son intimité, et le respect de l'autre, notamment de l'autre sexe³².

c) La sollicitation de toutes les disciplines

Toutes les disciplines sont concernées par l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Le patrimoine littéraire et artistique fait une grande place à l'expression du sentiment, de l'amour, de la passion, et met en scène des expériences multiples. Les mythes, les contes et les récits divers peuvent aider à la construction de l'identité par leur dimension symbolique. Le choix des œuvres proposées aux élèves n'est pas indifférent. L'histoire, la géographie qui font découvrir dans le temps et dans l'espace des institutions matrimoniales, des structures familiales diverses aident à s'interroger sur une recherche existentielle fondamentale. La biologie, au-delà même des chapitres consacrés à la transmission de la vie, aide à se forger une représentation du corps et du respect qui lui est dû. L'éducation physique et sportive aide à connaître son corps, ses possibles performances, ses limites et forme à la maîtrise de soi. L'éducation civique, juridique et sociale intègre nécessairement ces dimensions dans la formation au respect d'autrui, à la responsabilité et à la vie sociale. De nombreux thèmes du programme de philosophie peuvent aussi contribuer à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Ce sujet peut donc être un lieu privilégié pour un travail interdisciplinaire. Dans le premier degré, la polyvalence des professeurs des écoles permet facilement cette articulation entre les disciplines. La classe, comme lieu de vie, est un lieu privilégié pour l'éducation à la relation.

Les établissements catholiques d'enseignement sont légitimement soumis au respect des programmes de l'Éducation nationale. Les programmes de SVT sont bien entendu intégralement assumés. Mais le choix des manuels n'est pas indifférent. Le conseil des professeurs concerné sera donc particulièrement vigilant dans ses choix³³.

De la même façon, l'établissement portera une grande attention aux documents concernant d'éducation affective, relationnelle et sexuelle, mis à disposition au CDI, ainsi qu'à la liste des sites éventuellement conseillés³⁴.

d) La mixité à penser

La mixité scolaire qu'il n'est pas question de remettre en cause peut être un levier utile de l'éducation affective et sexuelle. Il est néanmoins indispensable d'en faire un objet de réflexion et de travail. Il peut être utile dans un établissement mixte de prévoir des activités éducatives proposées à chacun des deux sexes séparément, et tout particulièrement pour les séances d'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les classes de collège.

e) La nécessité de lieux d'écoute et d'accompagnement

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle exige des moments personnalisés pour certains élèves. L'enfant, le jeune qui en éprouverait le besoin doit pouvoir recevoir une éducation personnalisée, être écouté, poser les questions qui sont les siennes, exprimer ses éventuelles souffrances.

L'établissement doit donc s'interroger sur les personnes-ressources aptes et formées à l'écoute. La mission de l'infirmière en ce domaine sera précisée.

f) Les situations d'urgence

L'établissement doit aussi prévoir les démarches à initier dans des cas graves mettant en danger ou en risque de danger un jeune ou plusieurs dans ce registre de l'affectivité ou de la sexualité. Pour faire face à ces situations, il importe que l'établissement se dote d'un protocole précis de façon à réagir de manière rationnelle, en concertation avec l'équipe éducative, en interne, et, selon la gravité de la situation, en s'appuyant sur des référents extérieurs à l'établissement³⁵.

La responsabilité du chef d'établissement est première dans de telles situations, qui font nécessairement appel au jugement de conscience.

g) Le lien au projet d'animation pastorale

Le projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement est référé à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église. Cette dimension est particulièrement importante pour l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Sous la responsabilité du chef d'établissement, l'équipe d'animation pastorale veillera à proposer une découverte de l'enseignement de l'Église, sous des formes appropriées et audibles pour les jeunes d'aujourd'hui.

2. La nécessaire mobilisation de tous les acteurs

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle ne peut être confiée aux seuls spécialistes que peuvent être le psychologue, l'infirmière ou les professeurs de SVT, même si leur contribution spécifique est bien entendu essentielle. Le chef d'établissement, dans le profil de poste des infirmières et des psychologues, veille à préciser les responsabilités de chacun pour l'éducation affective et sexuelle.

La question de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle se pose dans tous les établissements, y compris dans les écoles du premier degré qui n'ont pas souvent de personnel dédié. Il convient donc de penser à un partage et une formation en ce domaine.

Il appartient donc au chef d'établissement de proposer des temps d'animation de la communauté éducative sur cette question, pour que chacun des acteurs puisse entendre des sollicitations et repérer la contribution qu'il peut apporter au nom de sa responsabilité spécifique. Cette exigence est prévue dans les textes de l'Éducation nationale : « [...] *il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnels, inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement, voire inséré dans une politique d'établissement*³⁶. » Elle s'impose plus encore au regard du projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement.

Les enjeux et les actions à conduire sont donc multiples. Il peut être utile de mettre en place dans l'établissement un groupe de suivi spécialement dédié à ce projet.

Ce groupe réunit des enseignants et des éducateurs, des parents. Si l'établissement dispose d'un APS, d'une infirmière et/d'un psychologue, ils font aussi partie de ce groupe. Il est fortement souhaitable que parmi ces personnes, certaines aient été formées à l'éducation à la vie.

Ce groupe projet aide à la concertation des acteurs, à la

sollicitation de partenaires extérieurs et à l'élaboration d'un parcours cohérent. Il suit les actions mises en place et les évalue³⁷.

a) L'importance de la formation³⁸

Cette responsabilité éducative de l'ensemble des personnels requiert une formation adaptée qui exige de concilier savoirs, éthique, culture et respect des personnes.

Ce travail de formation doit certes conduire à mieux maîtriser la connaissance des mécanismes psychologiques et les stades du développement psychoaffectif des enfants et des jeunes. Ce travail doit aussi rendre apte à ne pas désolidariser l'éducation sexuelle de la dimension affective.

Cette formation doit aussi permettre aux divers acteurs de s'approprier la posture pertinente pour un travail éducatif qui est toujours délicat parce qu'il implique que les adultes soient au clair et à l'aise dans un sujet qui touche chacun dans son intimité, et parce qu'il implique aussi de se situer devant les jeunes comme des adultes crédibles et bienveillants. La formation permettra aux adultes de situer la juste distance nécessaire pour être à l'écoute des questions des enfants et des jeunes, sans risquer l'intrusion.

Ces formations doivent donc donner une large place aux capacités d'écoute et de relation.

La formation initiale et continue des enseignants doit tenir compte de ces dimensions, tant dans le premier degré que dans le second degré. L'organisation du premier degré donne un poids décisif à la présence éducative de chaque enseignant. Des aspects importants de l'éducation affective et relationnelle se jouent à l'école. La formation initiale doit intégrer ces dimensions dans la connaissance de la psychologie de l'enfant, qui peut aussi faire l'objet de modules de formation continue. L'animation des établissements, les temps de concertation, le travail en réseau peuvent aussi être l'occasion d'échanges et d'analyses de pratiques.

Une attention particulière est à porter à la formation en ce domaine, des personnels d'éducation puisque les lieux de vie dont ces derniers ont la responsabilité sont des lieux privilégiés d'observation des comportements des élèves. Beaucoup d'éducateurs sont aussi sollicités pour une écoute de proximité. La formation des maîtres d'internat doit accorder une large place à ces questions.

Le référentiel de formation des APS prévoit d'aborder ces champs³⁹.

Le plan de formation des établissements doit donc régulièrement proposer aux divers personnels des temps de formation à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Si la formation peut s'adresser séparément à diverses catégories de personnel, il est aussi utile de proposer des sessions réunissant des personnels divers pour structurer au sein de la communauté éducative une parole adulte et cohérente.

Les chefs d'établissement accorderont une grande attention pour le choix des organismes de formation retenus. Les centres de formation chrétienne des diocèses ou des provinces ecclésiastiques font aussi des propositions. L'Éducation

nationale a donné son agrément à un certain nombre d'organismes. Le travail de discernement sera concerté avec les tutelles.

b) Les instances diocésaines et nationales de l'enseignement catholique

Ce projet s'inscrit dans les orientations données au réseau des établissements catholiques d'un diocèse. Ces orientations s'inscrivent dans les recommandations données par l'Église diocésaine pour la pastorale des jeunes et la pastorale familiale. Il est intéressant de mutualiser les initiatives de formation.

Il est donc utile que les directions diocésaines mettent en place une commission Éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique, au sein de la mission Actions éducatives du département Éducation met en place un groupe de travail permanent pour :

- expertiser l'évolution des textes officiels de l'Éducation nationale sur l'éducation sexuelle et la politique de prévention ;
- recenser les outils d'animation et les documents pédagogiques utiles ;
- recenser les partenaires extérieurs à solliciter pour animer des groupes d'élèves ;
- aider à structurer une politique de formation pour les personnels.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique cherche à élaborer des accords-cadres nationaux avec des organismes désireux de participer à des projets partagés. Une première convention est signée avec le Cler Amour et Famille.

3. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle et la sollicitation de partenaires extérieurs

Dans le cadre d'un projet cohérent et concerté, les établissements peuvent utilement solliciter des partenaires extérieurs pour des temps forts ou des actions plus régulières. De telles interventions peuvent permettre une parole plus libre et plus distanciée. La sollicitation de partenaires extérieurs ne peut néanmoins désengager la communauté éducative de sa responsabilité⁴⁰.

31. Voir « Boîte à outils », fiche 1 : « L'éducation à la relation ».

32. Voir « Boîte à outils », fiche 1 : « L'éducation à la relation ».

33. Voir « Boîte à outils », fiche 7 : « Enseignement de SVT ».

34. Voir « Boîte à outils », fiche 9 : « Ressources documentaires ».

35. Voir « Boîte à outils », fiche 8 : « Protocole des actions à mettre en œuvre en cas d'urgence ».

36. BO n° 9 du 27 février 2003.

37. Voir « Boîte à outils », fiche 6 : « Mise en place d'un groupe de suivi dans les établissements ».

38. Voir « Boîte à outils », fiche 2 : « Éléments à prendre en compte pour solliciter un intervenant extérieur dans un établissement ».

39. L'axe II, « L'animation en milieu éducatif », prévoit un module sur la psychologie et la sociologie des jeunes d'aujourd'hui, et sur la posture d'écoute et de conseil. L'axe III, « Fondements bibliques, théologiques et pastoraux », prévoit un module sur la morale fondamentale familiale, sexuelle et sociale.

40. Voir « Boîte à outils », fiches 2 et 3.

L'ÉDUCATION À LA RELATION

Le désir d'entrer en relation est un acte naturel pour l'être humain, mais peut rester difficile et a, par conséquent, besoin d'être éduqué. Il est donc une nécessaire éducation formelle à la relation. Cela touche de nombreuses situations, tout au long de la vie, et dès la scolarité : relations avec les parents, la fratrie, les camarades, l'autre sexe, les enseignants, les autres adultes..., relations de personne à personne, relations en groupe... Les relations peuvent être paisibles, tendues, conflictuelles... Il est donc à éduquer, à la fois, une habileté relationnelle et une perception de la finalité de la relation. La relation touche bien entendu l'affectivité de chacun.

C'est pourquoi l'éducation affective et sexuelle doit s'inscrire dans un parcours de formation à la relation beaucoup plus large. Les enseignants et les éducateurs ont besoin de se former, mais aussi d'être outillés. Les outils ne manquent pas mais doivent être expertisés. La formation à la relation, en effet, touche au cœur de l'humain et engage une vision de l'homme.

La proposition ci-dessous, expérimentée dans l'enseignement catholique*, est celle mise en place dans le cadre de la « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », organisée par l'ONU**. La coordination française comprend l'ACAT, le CCFD et Pax Christi France. Celle-ci a créé le Réseau « École et Non-violence » pour une éducation formelle à la relation. Le site www.ecole-nonviolence.org a mis en ligne des dizaines de fiches libres de droits, qui sont autant d'outils disponibles. Ces fiches réalisées par des enseignants s'adressent à diverses tranches d'âge et recourent à des supports pédagogiques diversifiés (étude de textes, série de photos, organisation de débats...).

Ces fiches sont organisées autour de dix pôles :

- Apprentissage de l'écoute du corps.
- Apprentissage de l'estime de soi.
- Apprentissage de l'ouverture au monde.
- Apprentissage de la communication.
- Apprentissage de la coopération.
- Apprentissage de la différence.
- Apprentissage des règles.
- Apprentissage du conflit.
- Apprentissage du genre.
- Apprentissage du respect.

Chaque pôle donne des propositions détaillées de séquences pédagogiques.

À titre d'exemple, le pôle « Apprentissage du genre » propose des axes divers de réflexion :

- De la mixité à l'égalité
- Que fait maman ? Que fait papa ?
- Sexisme-Discriminations-Fantasmes-Stéréotypes-Préjugés
- Masculin, Féminin
- Carte des professions
- QCM pour les droits des femmes et des citoyennes
- Garçons et filles tous égaux ?
- Quand je serai grande... Quand je serai grand...
- Je décore une chambre de fille
- ...

Tout sur le site : www.ecole-nonviolence.org (rubrique « Fiches pédagogiques »).

* Contact : DDEC de Blois.

** Voir le site www.decennie.org

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR SOLLICITER UN INTERVENANT EXTÉRIEUR DANS UN ÉTABLISSEMENT

1. En amont de l'intervention, quelques questions peuvent venir aider la réflexion autour de la demande :

- Pourquoi faire appel à un intervenant extérieur ?
- Quelle est la place de l'éducation affective et sexuelle dans le projet éducatif et sa dimension pastorale ?

Il convient de pointer la place de l'intervention demandée dans un dispositif éducatif plus global.

- Au-delà du rappel à la loi ou du cadre réglementaire, comment susciter le besoin au sein de l'équipe de parler de ces questions ?
- De qui le chef d'établissement a-t-il entendu la demande ?

Un professeur, une équipe, un parent, l'animateur en pastorale, un personnel d'éducation...

- À quel moment l'intervention est-elle souhaitée ?

Les interventions sont souhaitées à partir de la fin du premier trimestre afin que les groupes puissent avoir le temps de se connaître.

- L'établissement a-t-il vécu un événement marquant ?

Si c'est le cas, il est intéressant de prévoir plusieurs interventions pour ne pas stigmatiser sur l'événement en lui-même.

- À qui s'adresse l'intervention ?

Quel que soit le niveau scolaire ou la classe d'âge, la démarche gagne en cohérence lorsqu'elle est proposée aux élèves et parallèlement aux parents. Il est toujours intéressant de réfléchir à la composition des groupes, non mixtes par exemple.

- Quelle communication et à qui ?

Les modalités de communication appartiennent à chaque établissement et le conseil d'établissement représente le lieu de circulation privilégiée des informations. La communication aux familles et à l'ensemble de l'équipe est un élément indispensable à la réussite de la démarche visée.

La recherche de partenaires

Cette recherche peut être facilitée en prenant appui sur la fiche 3 de la Boîte à outils, concernant les partenaires connus et reconnus de l'enseignement catholique.

- Quelle adéquation entre les besoins de l'établissement et l'organisme contacté ?

La qualité des intervenants et l'ensemble des documents utilisés ou distribués sont à consulter avant de contractualiser une intervention.

- Quelle sera la démarche pédagogique de l'association ou de l'organisme contacté ? Les élèves seront-ils actifs ? spectateurs ? Les outils utilisés vous seront-ils présentés, distribués aux élèves (voir la fiche 4 « Aide à la lecture de documents ») ? Quel retour de l'intervention ? L'organisme pense-t-il communiquer ? Sous quel forme ? À qui ?
- La demande est-elle suffisamment explicite ?

Présenter ce qui se fait déjà dans l'établissement à l'intervenant, et comment son intervention va compléter l'existant. L'intervenant s'inscrit dans la continuité.

- Quelle(s) articulation(s) entre l'intervention demandée et l'ensemble de la vie de l'établissement : cours, pastorale, vie scolaire... ?

L'éducation affective et sexuelle est une chance pour l'interdisciplinarité.

- Quelle type de convention l'organisme en question propose-t-il ?

2. Au moment de l'intervention

- L'accueil de l'intervenant est-il organisé ? Qui va-t-il rencontrer ?

Les délégués de classe peuvent être associés à cet accueil.

- L'intervenant sera-t-il seul dans la classe ?

Étant donné l'espace confidentiel de parole que représente ce type d'intervention, il est souhaitable qu'il le soit. Cependant le suivi d'une autre équipe dans un autre établissement peut être envisagé pour mieux connaître les démarches proposées.

3. Après l'intervention

- Qui, à l'intérieur de l'établissement, est chargé du retour sur l'intervention ?
- Au sein de l'équipe et du côté des demandeurs de l'intervention, comment analyser les effets de l'intervention ? Quels prolongements éventuels, à court terme ? à long terme ?

RESSOURCES INTERVENTIONS ET FORMATIONS

Certaines directions diocésaines ou réseaux congréganistes ont leur propre formation d'éducateur à la vie. Il est donc, dans certains lieux, possible de bénéficier de ressources locales. Une prise de contact avec la commission diocésaine chargée de l'éducation affective et sexuelle permet aux établissements de trouver des réponses locales ou non. Certaines associations peuvent aussi être agréées localement.

Certaines universités catholiques proposent aussi des intervenants pour des conférences et des formations d'éducateur à la vie.

Deux associations interviennent majoritairement au sein des établissements scolaires de l'enseignement catholique. Le projet fondateur de ces deux associations est en cohérence avec celui de l'enseignement catholique. Pour tout autre partenaire, avant toute demande d'intervention, il convient de vérifier le projet fondateur, les modalités précises d'intervention, les outils proposés, et de rencontrer les intervenants.

Nom de l'association	LE CLER AMOUR ET FAMILLE
Type d'association	Reconnue d'utilité publique depuis le 17 mai 1977.
Projet fondateur	Le projet du Cler s'appuie sur des valeurs humanistes et une vision positive de l'homme, de l'amour humain et de la sexualité.
Objectifs	Renforcer le lien social, développer l'épanouissement affectif et familial de toute personne jeune ou adulte, en couple ou non.
Outils	Le Cler produit ses propres outils et documents qui sont présentés avant les interventions.
Qualité des intervenants	Ils sont détenteurs d'une attestation de formation « Educateur à la vie » et ont suivi une formation complémentaire spécifique au Cler.
Site internet	www.cler.net
Agrément	Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire (renouvellement en mai 2007)
Convention	Le Cler est le seul organisme reconnu par la Conférence des évêques de France pour l'éducation affective et sexuelle. Il a signé une convention avec le Secrétariat général de l'enseignement catholique le 8 décembre 2009.
Formations	« Educateur à la vie » et formation de différents acteurs éducatifs à l'éducation affective et sexuelle.
Nom de l'association	SÉSAME
Type d'association	Association laïque et apolitique pour l'éducation affective et sexuelle en milieu scolaire.
Projet fondateur	Créée en 1966, l'association défend des valeurs comme le respect réciproque de l'estime de soi, une sexualité liée à l'amour qu'elle exprime et l'importance de la construction du couple.
Objectifs	Les objectifs de l'association sont en lien avec ceux de l'Éducation nationale.
Outils	Sésame a ses propres outils d'animation qui sont présentés avant les interventions.
Qualité des intervenants	Les intervenants sont formés en interne par Sésame.
Site internet	www.sesame-educ.org
Agrément	Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Jeunesse et des Sports.
Formations	« Intervenant en milieu scolaire ».

AIDE À LA LECTURE DES DOCUMENTS QUI ARRIVENT DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : MINISTÈRE, ASSOCIATIONS, INPES...

C'est bien sûr toujours sous la responsabilité du chef d'établissement que des documents extérieurs à celui-ci, peuvent être diffusés au sein de l'établissement. Une telle diffusion relève de la vie scolaire, et donc de la liberté de l'établissement. Il convient de porter un regard critique, même si le document provient d'une source officielle, notamment en cherchant quelle vision de l'homme est privilégiée dans ces documents, quelle que soit leur forme – papier ou multimédia.

1. Quelques questions à se poser avant la diffusion des documents :

- Qui envoie le document ?
- Quelle est la nature du document ?

Il s'agit de distinguer dans un premier temps le type de document. Provient-il d'une association, d'une entreprise (laboratoire...) ? Est-ce une publicité déguisée ? Est-il en adéquation avec le projet d'établissement ? De quel regard éducatif est-il porteur ?

- Quels contenus précis sont proposés ?

Le type de texte, le niveau de langage, les illustrations sont-elles explicites sans pour autant choquer ? Le texte renvoie-t-il à un site internet ?

Quelques informations pour mieux comprendre les éventuels diffuseurs d'informations :

- L'INPES, Institut national de prévention et d'éducation à la santé, est un établissement public administratif créé par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. L'Institut est un acteur de santé publique plus particulièrement chargé de mettre en œuvre les politiques de prévention et d'éducation pour la santé dans le cadre plus général des orientations de la politique de santé publique fixées par le gouvernement.
Site internet : www.inpes.sante.fr
- Les centres de planification et d'éducation familiale dépendent du ministère de la Santé. Ils délivrent, entre autres, une contraception d'urgence. Pas de valeur spécifique affichée.
- Le planning familial est une association militante qui défend le droit à l'avortement et à la contraception.

2. Après l'étude du document plusieurs options :

- Le document est diffusé dans l'établissement, simplement distribué aux élèves.
- Le document est diffusé dans l'établissement avec une démarche explicative.
- Le document s'intègre dans une démarche pédagogique au sein d'une séquence pédagogique, ou dans un temps éducatif précis.
- Le document est utilisé en classe ou dans des temps éducatifs mais sans être diffusé auprès des élèves.
- Le document n'est pas diffusé.

PRÉSENTATION D' ACTIONS RAISONNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS OU DANS UNE DIRECTION DIOCÉSAINES

Une démarche de mutualisation des expériences est en cours, elle sera accessible sur le site du département Éducation sous la forme de fiches d'expériences analysées et commentées. Nous en présentons deux, qui inaugurent la démarche de mutualisation.

Type d'action	Création d'un Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
Objectifs	<i>« Cette instance a pour mission de veiller au bien-être des élèves, de contribuer à leur réussite en développant une dynamique d'éducation à la santé globale, par le biais de la mise en commun des compétences de chacun (élèves, adultes, intervenants extérieurs à l'établissement), ainsi que la mise en valeur de l'esprit citoyen. »</i>
Modalités de travail	Il prévoit un plan annuel d'actions où les élèves sont très fortement sollicités et partie prenante, dans le domaine de la santé, y compris dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle.
Site internet	www.epid.fr/epid-infirmierie.html
Personne à contacter	Nathalie Wiech, infirmière.

Type d'action	Une démarche pour l'éducation affective et sexuelle dans le premier degré
Objectifs	Partager les expériences pédagogiques menées au cours des années antérieures. Inscrire les établissements dans une démarche « d'éducation à » et non seulement « d'information sur ». Lever les craintes par rapport au sujet abordé. Identifier les besoins en formation.
Problématiques	Comment gérer les différences de maturité des enfants au sein du groupe-classe ? Comment favoriser le dialogue avec les familles sur un tel sujet ? Quelle posture de l'enseignant face aux questions posées ? Quel vocabulaire employer ?
Modalités de travail	Lancement de la démarche en septembre 2009. Rencontre des réseaux réunissant les enseignants de cycle 3 et leurs chefs d'établissement en décembre 2009.
Site internet	www.ec43.org
Personne à contacter	Jean-Luc Roccon, DDEC du Puy-en-Velay jl.roccon@orange.fr

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE SUIVI DANS LES ÉTABLISSEMENTS

L'objectif d'inscrire l'éducation affective et sexuelle dans un parcours, et dans le cadre plus large d'une éducation à la relation, amène à mettre en place un groupe de suivi dans les établissements. Cela dépasse le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), même si des préoccupations communes peuvent être en cause.

Composition

Le groupe de suivi se constitue sous l'autorité du chef d'établissement et comprend des représentants des divers acteurs de la communauté éducative :

- Enseignants.
- Éducateurs.
- Parents.
- Adjoint en pastorale scolaire ou un membre de l'équipe d'animation pastorale.
- Psychologue scolaire, là où ce poste est pourvu.
- Infirmière scolaire là où ce poste est pourvu.

Dans un groupe scolaire, ce groupe de suivi a intérêt à rassembler les diverses unités pédagogiques pour élaborer un parcours concernant l'ensemble des niveaux scolaires.

Objectifs

Ce groupe de suivi est chargé de la mise en œuvre des orientations du projet éducatif concernant l'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Il a principalement pour objet :

- d'élaborer, pour ce domaine, un projet progressif et cohérent ;
- d'envisager, à partir de ce projet, comment chacun des acteurs de l'établissement peut être sollicité au nom de sa fonction : les enseignants des diverses disciplines ; les éducateurs ; les acteurs de l'animation pastorale ; les personnels spécialisés... ;
- de proposer au chef d'établissement la sollicitation de partenaires extérieurs à l'établissement ;
- de proposer au chef d'établissement la communication à mener auprès de parents sur ces questions ;
- d'évaluer les dispositifs mis en place et le projet.

ENSEIGNEMENT DE SVT*

1. Questions par rapport à l'enseignement

En tant qu'enseignant de SVT dans un établissement catholique d'enseignement, comment j'articule dans mon enseignement la double référence :

- celle des textes officiels du ministère de l'Éducation ;
- celle de l'Église catholique et de son enseignement social.

– Quelles questions cela me pose-t-il ?

– Comment j'y réponds ?

– Avec qui je les partage ?

– Comment j'approfondis ces aspects ?

– Comment je compte travailler le texte promulgué le 16 avril 2010 par la Commission permanente de l'enseignement catholique ?

Comment s'assurer que la partie de cette dimension « Éducation affective, relationnelle et sexuelle » prise en charge par mon enseignement s'articule bien avec ce qui est fait par ailleurs dans l'établissement ?

– Quel lien y a-t-il avec le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ?

– Y participez-vous ?

Comment cet enseignement s'inscrit-il dans une perspective plus large liée au développement de la personne, de son autonomie et de sa vie sociale ?

2. Questions par rapport aux supports pédagogiques utilisés

Les manuels sont choisis par l'équipe enseignante sous la responsabilité du chef d'établissement.

Qui ?

- D'où vient-il ? Manuel ? Document du ministère de l'Éducation ? de la Santé ?

Document d'un laboratoire pharmaceutique ?...

● Qui l'a écrit ? Qualité de l'auteur ? Légitimité à écrire ou à valider l'ouvrage ? Individu, collectif, organisme ?

Pour qui ?

- Niveau de diffusion ? Document grand public ou population ciblée ?
- Mode de diffusion ?

● Est-ce un document rédigé pour :

– des adultes ?

– des jeunes ? des enfants ?

– des adultes en responsabilité de jeunes ou d'enfants ?

Quoi ?

- Quelle dimension est traitée dans ce document ou manuel ?

– Biologique ? (physique et physiologique).

– Intelligence ? (maîtrise, discernement, projet de vie...).

– Affectivité (sentiments).

– Pulsionnelle ? (désirs).

– Relationnelle ? (place de l'autre).

– Sociale et culturelle ? (normes et modèles).

– Éthique ? (valeurs personnelles et collectives).

– Spirituelle ? (référence religieuse).

– Juridique ? (lois, décrets, circulaires...).

● Quelles sont les zones laissées dans l'ombre ?

● Quel est le contenu de ce qui est dit sur les dimensions traitées ? Est-il pertinent avec le projet éducatif de l'établissement ?

Pour quoi ?

- Les objectifs visés :

– Ils sont annoncés.

– Ils ne sont pas annoncés, mais on peut les percevoir.

– Ils ne sont pas annoncés, et on ne peut pas les percevoir.

● Ils sont centrés sur :

– les connaissances ?

– la capacité de discernement ?

– un travail sur les attitudes ?

Pourquoi ?

- Les finalités poursuivies sont-elles explicites ? visibles ? floues ?

● L'éthique de référence correspond-elle à celle de l'établissement

● Ce document ou cet ouvrage apporte-t-il essentiellement :

– des données ?

– des messages injonctifs ?

– des mises en activité ?

● S'il y a des activités prévues, sont-elles individuelles, par groupes ou collectives ?

● Quelle est l'adéquation entre les images et le texte ? Y a-t-il concordance ou divergence ?

* Grille élaborée par le groupe Sciences du département Éducation.

PROTOCOLE DES ACTIONS À METTRE EN PLACE EN CAS D'URGENCE

Les services de l'Éducation nationale ont des protocoles d'urgence, qui peuvent convenir à certaines situations. L'enseignement catholique a mis en place une démarche originale d'analyse et de gestion de crise qui comprend un suivi et un approfondissement des questions éducatives posées dans la situation ou l'événement en question.

Si un événement a lieu au sein de l'établissement, il convient d'avertir :

Le directeur diocésain, qui peut contacter le référent ANPEC de sa région pour une intervention rapide.

Des fiches spécifiques pour chaque situation de crise sont détaillées dans l'ouvrage *Drames en milieu scolaire*.

Le livre s'inscrit dans une démarche plus globale de formation des psychologues de l'éducation à la gestion de situation difficile et de crise. Le psychologue aide à la lecture de la situation, il peut déterminer si c'est une situation de crise ou une situation difficile, si elle est gérable seul ou non. À travers cette démarche, il s'agit aussi de pointer les questions éducatives que la situation révèle. Le travail délicat des psychologues de l'éducation fait émerger une question centrale : comment s'emparer des questions éducatives soulevées sans être intrusif ?

L'ANPEC (Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique) a publié un ouvrage pour mieux appréhender les situations difficiles que peuvent rencontrer certains établissements : Jean-Luc Pilet (dir.), Catherine Guihard, Agnès Obringer, Daniel Brice, Drames en milieu scolaire, Éditions Masson, 2009.

Liste des services de psychologie de l'enseignement catholique, en établissement, association ou direction diocésaine, classés par départements :

www.anpec.asso.fr

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

LIVRES

La liste ci-dessous a été établie par des documentalistes de l'ANDEP. Pour d'autres ouvrages et supports documentaires, le ou la documentaliste de l'établissement peut fournir d'autres références.

❑ Nicole Athea, Olivier Couder, *Parler de sexualité aux ados - une éducation à la vie affective et sexuelle*, Eyrolles, 2006.

Un guide conçu pour les parents et les intervenants scolaires.

Plus ciblé sur le collège :

❑ Jean-Benoît Casterman, *Pour réussir ta vie sentimentale et sexuelle - les chemins de l'amour de 14 ans jusqu'au mariage*, Éditions des Béatitudes, 2006.

Sans détour ni tabou, le père Jean-Benoît aborde les problèmes sexuels et affectifs qui se présentent aux jeunes.

❑ Charles Delhez, Loïc Joncheray, Myriam Terlinden, Denis Sonet (préface), *Tu peux croire à l'amour !*, Salvator, 2008.

Un très beau livre à offrir à tous les adolescents qui s'éveillent à l'amour.

❑ Françoise Dolto, Catherine Dolto, Colette Percheminier, *Paroles pour adolescents - ou le complexe du homard*, Gallimard Jeunesse, 2007.

Ce livre veut fêter la force de vie des adolescents, leur capacité à inventer l'avenir car, pensent Françoise et Catherine Dolto, la société changera sous la pression des jeunes.

❑ Catherine Dolto (dir.), *Dico ado - les mots de la vie*. Gallimard, 2001.

Tout ce qui turlupine, enthousiasme, déprime, secoue, râpe, dérape et... se répare est ici mis en mots à portée d'ados.

❑ David Le Breton (dir.), *Cultures adolescentes - entre turbulence et construction de soi*. Autrement, 2008.

L'adolescence est une période culturellement et socialement spécifique qui précède l'entrée dans la vie et se traduit par un va-et-vient entre turbulence et construction de soi.

❑ Élisabeth Raith-Paula, *Que se passe-t-il dans mon corps ? - guide à l'usage des jeunes filles*. Oskar éditions, 2005.

Un livre destiné tant aux filles à partir de 10 ans, qu'aux parents et aux éducateurs.

❑ Denis Sonet, *Découvrons l'amour*, Droguet & Ardant, 1999.

❑ Denis Sonet, Brunor (ill.), *L'amour, la vie... parlons-en !* Droguet & Ardant/Edifa, 2005.

Denis Sonet travaille comme formateur, en France et à l'étranger, dans un mouvement familial, le Cler (cf. fiche 3), ce qui lui permet de rencontrer chaque année plusieurs milliers de jeunes et d'être attentif à leurs problèmes.

❑ Denise et Pierre Stagnara, *L'éducation affective et sexuelle en milieu scolaire*. Dunod, 1995.

❑ Denise Stagnara, *L'amour, c'est génial mais... - 60 questions d'ados sur le sexe et l'amour... et comment y répondre*, Dunod, 2005.

❑ Denise Stagnara, Xavier Gorce (ill.), *La première fois*. De La Martinière, coll. « Hydrogène », 2002.

Denise et Pierre Stagnara ont créé une séquence pédagogique, « Sésame », qui est mise en application par de nombreux intervenants formés à cette école (cf. fiche 3).

❑ Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, Cerf, 1999, coll. « Foi vivante ».

Une invitation à redécouvrir que le corps est non seulement le lieu de la vie personnelle, mais encore de la vie divine elle-même.

DOCUMENTS D'ÉGLISE

❑ Benoît XVI, *Deus caritas est (Dieu est amour)*, 25 décembre 2005 (www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20051225_deus-caritas-est_fr.html).

❑ *Gaudium et Spes*, Constitution Pastorale du Concile Vatican II, 7 décembre 1965 (www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651207_gaudium-et-spes_fr.html), plus particulièrement le n° 49.

❑ Vérité et signification de la sexualité humaine, Conseil pontifical pour la famille, 8 décembre 1995 (www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/family/documents/rc_pc_family_doc_08121995_human-sexuality_fr.html).

DOCUMENT MINISTÉRIEL

❑ Ministère de l'Éducation nationale, *L'éducation à la sexualité au collège et au lycée*, CNDP, coll. « Repères », 2004.

DVD

Denis Sonet, *À la découverte de l'amour*, CLER, 2009.

LOIS ET RÈGLEMENTS

- *Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001, relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. JO du 7 juillet 2001.*
- *Loi n° 98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs. JO du 18 juin 1998.*
- *Code de l'éducation, article L. 312-16 modifié par la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 – article 48 : « Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison de trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. [...] » JO du 11 août 2004.*
- *Décret n° 92-1200 du 6 novembre 1992, relatif aux relations du ministère de l'Éducation nationale avec les associations qui prolongent l'action de l'enseignement public. JO du 13 novembre 1992.*

CIRCULAIRES

- *Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003, relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. BO n° 9 du 27 février 2003.*
- *Circulaire n° 2003-210 du 1^{er} décembre 2003, relative à la santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation. BO n° 46 du 11 décembre 2003.*
- *Circulaire n° 98-108 du 1^{er} juillet 1998, relative à la prévention des conduites à risques et au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. BO n° 28 du 9 juillet 1998.*
- *Circulaire n° 98-237 du 24 novembre 1998, relative aux orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège. BO n° 45 du 3 décembre 1998.*
- *Circulaire n° 97-175 du 26 août 1997, relative aux instructions concernant les violences sexuelles. BO hors série n° 5 du 4 septembre 1997.*

Sigles

- ACAT** : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.
- ANDEP** : Association nationale des documentalistes de l'enseignement privé.
- ANPEC** : Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique.
- BO** : Bulletin officiel.
- CCFD** : Comité catholique contre la faim et pour le développement
- CDI** : Centre de documentation et d'information.
- CECSC** : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- DDEC** : Direction diocésaine de l'enseignement catholique.
- ECD** : Enseignement catholique documents.
- INPES** : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.
- IST** : Infection sexuellement transmissible.
- IVG** : Interruption volontaire de grossesse.
- JO** : Journal officiel.
- ONU** : Organisation des Nations unies.
- SVT** : Sciences de la vie et de la Terre.

BON DE COMMANDE

« L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement » :

4 € l'exemplaire (frais de port compris) / 3,50 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris)

2 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements... »

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



www.enseignement-catholique.fr

Document édité par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05 Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79
Imprimerie Flash et Fricotel, 58 rue d'Alsace, 88000 Épinal. Reproduction interdite.